

RECRUTEMENT

PROFESSEUR DE PERCUSSIONS

L'École de Musique Jacquemarde dont le but est "d'enseigner et de favoriser l'enseignement de la musique" (art.2 des statuts) recrute

Un(e) Professeur(e) de Percussions

Prise de fonction au 1er septembre 2020

MISSIONS PRINCIPALES

- ⇒ Assurer les cours de percussions et suivre la progression de ses élèves ;
- ⇒ Contribuer au développement des projets pédagogiques et culturels à dimension collective de l'établissement ;
- ⇒ Participer à la vie artistique de l'établissement ;

PROFIL

- ⇒ DE (ou équivalent) souhaité. A minima être titulaire d'un DEM et d'une expérience confirmée en tant que professeur de musique ;
- ⇒ Disposer d'une bonne culture musicale générale ;
- ⇒ Sens de l'organisation du travail en équipe et de la concertation permanente ;
- ⇒ Bonne maîtrise des outils informatiques ;
- ⇒ Permis B.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ⇒ Rémunération : selon convention nationale de l'animation - Groupe B - Coeff. 255
- ⇒ Volume horaire : entre 8h et 12h de cours effectif par semaine
- ⇒ Congés : vacances scolaires
- ⇒ Forfait de déplacement

Les candidatures sont à adresser avant le 1er juillet 2020 à :

ecoledemusiquejacquemarde@gmail.com

Renseignements auprès du bureau au
06.89.16.82.04

Ecole de musique Jacquemarde
Taninges - Mieussy

Association enregistrée en sous-préf. de Bonneville, sous le n° 5012/96 en date du 23/12/1996
Code APE : 804 D / Siret : 410 952 154 00012

Maison des Associations
103, av. de la Glère
74440 Taninges